# Master Patrimoine et Musée parcours Muséographie

## Présentation

**ATTENTION : CETTE FORMATION N'OUVRE PAS EN M1 POUR 2025 - 2026**

La mention Patrimoine et musées a pour objectif de former les étudiants aux métiers liés à la conservation, à la valorisation du patrimoine et à la médiation patrimoniale et culturelle. Le parcours Muséographie cible les métiers en lien avec les collections de musées.

Au semestre 1, les étudiants sont initiés au droit du patrimoine, à l'organisation et à l'histoire des musées, à la muséographie des collections de beaux-arts et d'archéologie. Les outils de communication et de médiation numériques leur sont également présentés.

Au semestre 2, les étudiants abordent la muséologie, la préparation aux concours du patrimoine et la gestion de projet. Ils doivent rendre un mémoire suivi d'une soutenance ou réaliser un stage d'au moins 8 semaines, assorti d'un mémoire de stage.

Au semestre 3, la formation est complétée par des cours sur la conservation, la régie et la restauration des oeuvres, et les étudiants continuent d'être préparés aux concours.

Au semestre 4, un stage professionnalisant, d'une durée d'au moins 4 mois, donne lieu à la production d'un mémoire et à une soutenance. Il favorise régulièrement l'intégration directe en milieu professionnel à l'issue du stage.

### Objectifs

Le Master « Patrimoine et musées » a pour objectif de former les étudiants aux métiers liés à la conservation et la valorisation du patrimoine, en particulier dans le cadre des musées. Le parcours « Muséographie » cible les métiers en lien avec les collections comme responsable de collection, chargé de récolement ou de chantier des collections, régisseur de collection.

La formation permet de se présenter dans des conditions optimales aux concours territoriaux d'attaché de conservation du patrimoine (A), d'assistant de conservation du patrimoine (B) et d'assistant principal (B). Ces cadres d'emplois ouvrent à toute la diversité des métiers de la culture et du patrimoine au sein des institutions publiques culturelles de collectivités, dont les musées.

## Durée de la formation

4 semestres

## Lieu(x) de la formation

- Lyon

## Public

### Niveau(x) de recrutement

- Bac + 3

## Contacts

**Responsables de la mention Patrimoine et musées** : Martine VILA & François DE VERGNETTE

- parcours **Médiation culturelle**: Martine VILA
- parcours **Muséographie** : François DE VERGNETTE

**Contacts scolarité**

**Scolarité du Master :**
Localisation : Site des Quais

**Pour le Master : Lauriane DARDARI**
Téléphone : 04 78 78 74 47
Courriel : lauriane.dardari@univ-lyon3.fr

**Contacts formation continue**

### Spécificités

Certains enseignements dispensés par les professionnels ont lieu dans les musées (Musée des Beaux-Arts de Lyon, Lugdunum – Musées et Théâtres romains).

## Admission

### Pré-requis

**Formation(s) requise(s)**

Le master s'inscrit dans le prolongement d'une licence ou d'un diplôme équivalent en histoire, ou histoire de l'art ou lettres.
Il nécessite un bon niveau académique sur les trois années de licence, un bon niveau d'expression française écrite et orale, et l'élaboration en amont, avec un des enseignants du Master, d'un projet de recherche.

### Candidature

**Conditions d'admission / Modalités de sélection**

**ADMISSION EN 1ère ANNÉE :**

Étudiants titulaires d'une licence d'histoire de l'art ou d'archéologie, ou encore d'histoire avec un socle solide en histoire de l'art. Une expérience dans le domaine du patrimoine ou des musées est fortement recommandée.

Consulter la procédure d'admission sur le site internet de l'université.

**ADMISSION EN 2ème ANNÉE :**

Candidat titulaire d'une 1re année de master en muséographie d'un autre établissement :examen du dossier de candidature par la commission pédagogique.

## Et après ?

### Niveau de sortie

**Année post-bac de sortie**

- Bac + 5

**Formation continue :**
Service FC3 Langues | Lettres | Philosophie
Tél. : 04 78 78 70 48
Courriel : fc3@univ-lyon3.fr

## Handicap

Pôle Handicap Étudiant

## Activités visées / compétences attestées

• Apprendre, à l'aide des outils méthodologiques actuels à mettre en place un projet collectif dans le domaine de la valorisation du patrimoine culturel (ex. : création d'une exposition, mise en place de documents de médiation indirecte et de communication, organisation de conférences pour le grand public, etc.).
• Maîtriser l'expression écrite et orale en vue de passer les épreuves des différents concours liés aux métiers du patrimoine de la fonction publique (INP) et des collectivités territoriales.
• Savoir mobiliser les connaissances acquises pour s'adapter rapidement à la polyvalence des tâches impliquée par les métiers du patrimoine (administratives, juridiques, financières, muséographiques…), en particulier par l'immersion en milieu professionnel à la faveur du stage et de l' engagement dans une association ou une institution liée au patrimoine (UE libre).
• Maîtriser au moins une langue étrangère.

## Secteurs d'activité ou type d'emploi

• Métiers en lien avec les collections, comme responsable de collection, chargé de récolement des collections, régisseur de collection.
• Cette formation permet de se présenter aux concours territoriaux d' attaché de conservation du patrimoine (A), d'assistant de conservation du patrimoine (B) et d'assistant principal (B).
• Ces cadres d'emplois ouvrent à toute la diversité des métiers de la culture et du patrimoine au sein des institutions publiques culturelles de collectivités, dont les musées.

## Programme

• **Au semestre 1**, en tronc commun, les étudiants sont initiés au droit du patrimoine, à l'organisation de la culture et des musées, à l'histoire des musées ou à l'histoire de l'art. Ils suivent dans ce parcours des enseignements spécifiques liés à l'histoire des collections de beaux-arts et à la muséographie de l'archéologie. Leur sont présentés des outils de communication et de médiation numériques.

• **Au semestre 2,** les étudiants abordent la muséologie et la préparation aux concours du patrimoine. Ils sont plus spécifiquement formés à la gestion de collections particulières comme les monnaies (numismatique) et à la communication digitale. Ils sont initiés à la gestion de projet. Ils doivent rendre un mémoire qui est suivi d'une soutenance ou réaliser un stage d'au moins 8 semaines et rendre un rapport de stage.

• **Au semestre 3**, outre l'initiation aux finances publiques, à l'histoire de l'art et aux mouvements des œuvres, la formation est complétée par la présentation des problématiques liées à la conservation, à la régie des œuvres, à la mise en valeur des collections, à la restauration, à la muséographie et enfin à la sécurité et à la sûreté des œuvres.

• **Au semestre 4**, le stage professionnalisant, d'une durée d'au moins 16 semaines complète la formation par une insertion poussée en milieu professionnel.